

## **Avis de modification de l'Énoncé relatif à la protection des renseignements personnels et confidentiels du FRQ**

Publié le 1<sup>er</sup> juin 2026

Prenez avis que l'Énoncé relatif à la protection des renseignements personnels et confidentiels du Fonds de recherche du Québec (FRQ) portant sur la collecte effectuée dans le cadre du processus de demande de financement ou d'un octroi a été modifié et ces modifications entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

### Contexte des modifications

Le FRQ a procédé à une mise à jour de l'Énoncé relatif à la protection des renseignements personnels et confidentiels afin de l'adapter à certains changements, notamment en lien avec différentes technologies de l'information utilisées par le FRQ.

### Modifications apportées

Les modifications principales apportées à l'Énoncé relatif à la protection des renseignements personnels et confidentiels sont les suivantes :

1. Mise à jour du nom de la Loi constitutive du FRQ ;
2. Retrait de la mention des questions de sécurité dans la catégorie des renseignements personnels sensibles collectés par le FRQ (ces questions ne sont plus nécessaires vu les récentes mises à jour technologiques) ;
3. Mise à jour du vocabulaire en cohérence avec les autres politiques et directives du FRQ et avec les nouveautés de FRQnet 2.0 ;
4. Ajout des modalités (collecte, accès et communication) en lien avec les renseignements personnels collectés par le FRQ dans le cadre de la mise en œuvre des orientations en matière de sécurité de la recherche, et en lien avec ceux qui lui sont communiqués par ses partenaires dans ce contexte ;
5. Mise à jour de la liste des catégories de personnes ayant un accès aux renseignements personnels ;
6. Mise à jour des modalités de diffusion publique du titre et du résumé vulgarisé d'un projet de recherche avec le DOI (Digital Object Identifier) associé à l'octroi ;
7. La date d'entrée en vigueur de cet Énoncé et la date de sa plus récente mise à jour.

### Questions ou commentaires

Si vous avez des questions ou des commentaires relativement à cet avis ou à l'Énoncé relatif à la protection des renseignements personnels et confidentiels du FRQ, n'hésitez pas à écrire au responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels : [responsableacces@frq.gouv.qc.ca](mailto:responsableacces@frq.gouv.qc.ca).